

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

SMIX Gaillac, Cordes sur Ciel & Cités médiévales – siège social : Maison Gaugiran 38-42 grand rue Raimond VII 81170 Cordes sur Ciel, Siège administratif : 14 rue des écoles 81140 Castelnau de Montmiral

Téléphone : 0 805 400 828 - Courriel : achats@latoscaneoccitane.com

Type d'organisme : Etablissement Public Coopération Locale

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un accord-cadre.

Objet de l'accord-cadre :

Accord cadre à marchés subséquents concernant l'Impression et distribution du nouveau magazine de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet et accord-cadre à bon de commande concernant le dossier de presse de l'Office de tourisme

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme des marchés subséquents : Marchés ordinaires.

Lieu principal d'exécution : le territoire du SMIX Gaillac, Cordes sur Ciel & Cités médiévales
Code NUTS : FRJ27

Classification CPV : 79970000-4 Services d'édition

Les prestations sont traitées à prix mixtes.

Le marché est décomposé en 3 lots définis comme suit :

Lot n°1 : Impression et livraison du magazine

Lot n°2 : Distribution du magazine

Lot n°3 : Impression dossier de presse

Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

durée du marché :

12 mois

Le montant maximum pour la durée du marché est de

Pour le lot n°1 : 28 000 € HT.

Pour le lot n°2 : 22 000€ HT.

Pour le lot n°3 : 1 600 € HT.

L'acheteur exige le chiffrage de l'offre de base et des variantes obligatoires.

Variantes obligatoires prévues pour le lot :

Lot n°3 : variante obligatoire n°1 : 36 pages 50 exemplaires

Les variantes par rapport à l'objet du marché et à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Présentation de candidature :

La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution pour l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Pour le Lot n°1 :

1. **L'offre de prix (55%)**
2. **Délais d'impression (25%)**
3. **La qualité des prestations proposées (20%)** jugée au regard :
 - a. Du respect des spécifications techniques demandées, (5%)
 - b. Échantillons fournis (5%)
 - c. Des engagements en matière de développement durable. (Annexe 2) (10%)

Pour le Lot n°2 :

1. **L'offre de prix (55%)**
2. **Délais imposés de livraison des supports et de distribution du magazine (15%)**
3. **La qualité des prestations proposées (30%)** jugée au regard :
 - a. Process qualité/suivi de la prestation, (15%)
 - b. Références similaires, (5%)
 - c. Certifications et engagements en matière de développement durable. (10%)

Pour le Lot n°3 :

1. **L'offre de prix (55%)**
2. **Délais d'impression (25%)**
3. **La qualité des prestations proposées (20%)** jugée au regard :
 - a. Du respect des spécifications techniques demandées, (10%)
 - b. Des engagements en matière de développement durable. (Annexe 2) (10%)

Critères d'attribution du marché subséquent de l'accord cadre

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Pour le Lot n°1 :

1. **L'offre de prix (70%)**
2. **Délais d'impression (30%)**

Pour le Lot n°2 :

2. **L'offre de prix (70%)**
2. **Délais imposés de livraison des supports et de distribution du magazine (30%)**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2024_MAR02

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2024

Date limite de réception des offres : 06/05/2024 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur www.marches-securises.fr

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un accord-cadre unique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV BP 7007
31000 Toulouse CEDEX 07
Tél: 05 62 73 57 57
Courriel: greffe.ta-toulouse@juradm.fr